

Ouverture du Club : Mardi 12/09/2023 Début des Cours : Mardi 12/09/2023

## TARIFS 2023 - 2024

TARIFICATION JEUNES			
<b>Formule Générale :</b> Adhésion + 1 Cours suivant le niveau + Licence FFE + Inscription en équipes + 1 Tournoi			<b>190 €</b>
<b>JOURS DE FORMATION</b>	<b>Mardi</b>	18h00-20h00 : (Formateur NN)	Elite
		18h00-20h00 : (Formateur JB)	Intermédiaire
	<b>Mercredi</b>	10h00-12h00 : (Formateur JB)	Compétition -10 ans
		10h00-12h00 : (Formateur NN)	Elite
		14h00-15h30 : (Formateur JB)	Débutant- (groupe A)
		15h30-17h00 : (Formateur JB)	Intermédiaire
	<b>Vendredi</b>	18h00-20h00 : (Formateur NN)	Elite
		18h00-20h00 : (Formateur JB)	Intermédiaire
	<b>Samedi</b>	10h00-11h30 : (Formateur NN)	Débutant- (groupe B)
		11h30-13h00 : (Formateur NN)	Débutant- (groupe C)
		10h00-12h00 (Formateur JB)	Débutant- (groupe D)
		14h00-16h00 : (Formateur NN)	Préparation : Match - Tournoi

Formateurs : NN : Nicolas NOBLECOURT JB : Jean-Bernard SAINT-DENIS

TARIFICATION ADULTES			
<b>Formule Générale :</b> Adhésion + Licence A FFE + Inscription en équipes pour compétitions		<b>160 €</b>	
<b>Formule Joueurs =&gt; 2000 ELO:</b> (Elo FIDE au 1 <sup>er</sup> Septembre)		<b>100 €</b>	
<b>Formule Seniors &amp; Loisirs :</b> Adhésion + Licence B FFE		<b>100 €</b>	
<b>ENTRAINEMENT LIBRE</b>	<b>Mardi :</b>	De 14h30 à 18h00 et de 20h30 à 23h30	
	<b>Vendredi</b>	De 20h00 à 23h00	
	<b>Samedi :</b>	De 14h00 à 19h00	
<b>Cours Adultes</b>	<b>Samedi :</b>	De 14h00 à 16h00 1 fois par mois (NN)	<b>30 €</b>

- L'adhésion donne l'accès au club aux heures d'ouverture.
- **Tarif famille** (pour un même foyer) :
  - -25 % sur le 2<sup>ème</sup> inscrit / -35 % sur le 3<sup>ème</sup> inscrit / -50 % sur le 4<sup>ème</sup> inscrit et suivants

\* : **La Licence A** : Elle peut être assimilée à une **licence sportive**.

Elle permet de participer à toutes les compétitions de la FFE, en particulier aux compétitions homologuées pour le classement Elo et Fide ainsi qu'aux compétitions par équipes.

\* : **La Licence B** : Elle peut être assimilée à une licence loisir.

Elle permet d'être couvert par l'assurance de la FFE et de participer aux tournois en parties rapides (moins d'1h) et d'obtenir un classement rapide.

**IMPORTANT :** La loi Sport de mars 2022 a modifié le code du Sport et notamment l'article L. 231-2 concernant l'obligation d'un certificat médical. Ainsi, l'adhésion 2023-2024 est subordonnée à la fourniture, soit d'un certificat médical soit de l'attestation écrite d'être dispensé de cette obligation. Questionnaires et attestations à remplir, sur le site fédéral.

### RENSEIGNEMENTS auprès de :

Giuseppe PASCALE	Président :	06.12.29.30.22	gpascale07@gmail.com
Thierry CAPON	Trésorier :	06.21.36.15.45	captiti@gmail.com
Didier SECQ	Secrétariat Général :	06.50.90.51.30	secq.reidid@gmail.com